

Compte rendu du Conseil d'établissement 2020-2021

Date : Lundi 16 novembre 2020
Heure : 15 h 30
Lieu : Visioconférence Teams

1. Ouverture de la séance. Présences, vérification du quorum.

Présences :

Membres	Présent	Absent
Karole Forand, membre socio-économique et communautaire	X	
Josée Leclair, membre entreprise	X	
Steeve Breton, membre entreprise	X	
Mylène Rioux, membre socio-économique et communautaire		X
Anny Bélanger, professionnelle	X	
Nicolas Benvenuto, professionnel, substitut 1		
Cathy Noël, enseignante	X	
Christine Dupuis, enseignante	X	
Isabelle Thériault, enseignante, substitut 1		
Valérie Delisle, enseignante, substitut 2		
Annie Lapointe, soutien administratif	X	
Brigitte Narcisse, soutien administratif, substitut 1		
Mélanie Gagnon, membre du Comité consultatif des adultes		X
Carl Pothier, membre du Comité consultatif des adultes		X
À venir, membre du Comité consultatif des adultes, substitut 1		
Patrick Guillemette, directeur	X	

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution CE-2020-11-16.01

Il est proposé par Anny Bélanger et appuyé par Steeve Breton d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 28 septembre 2020

Résolution CE-2020-11-16.02

Il est proposé par Annie Lapointe et appuyé par Anny Bélanger d'adopter le procès-verbal tel que présenté.
Adopté à l'unanimité.

a) Affaires découlant des procès-verbaux.

- Retour sur le Point 6 a), page 2 : Retour sur le Point 9 d), page 5 : Loi 40.
- Anny Bélanger a été nommée pour faire partie du nouveau Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) à titre de membre du personnel professionnel non enseignant. Cette nomination permettra également d'amener le point de vue de l'éducation des adultes lors des discussions.
- Retour sur Point 10 (Page 3) : Accompagner et soutenir les élèves dans leurs parcours de formation. Un comité se rencontre à toutes les deux semaines afin d'assurer la transition entre l'ancienne façon de faire et la nouvelle en ce qui concerne l'accompagnement des élèves.
- Retour sur Point 10 (Page 3) : Expérimenter le nouveau portail *Mosaik* (pour les enseignants).
- Depuis quelques semaines, les enseignants utilisent le portail *Mosaik* pour la prise de présence en ligne. Cela offre l'avantage de pouvoir visualiser rapidement les données et d'en informer la Santé publique advenant un cas de Covid-19. Pour ce qui est de l'utilisation du portail *Mosaik* pour les autres fonctions (notes évolutives, résultats scolaires), cela sera fait une fois la fusion avec les autres plateformes actuellement utilisées (*Tosca*, *Jade*), ce qui est un défi de taille. Le début de cette implantation ne sera certainement pas fait avant l'année 2021-2022.
- Retour sur le Point 10 (Page 3) : Élaborer un protocole d'urgence (voir l'organigramme).
- Il y a 200 appareils électroniques qui sont prêts à être utilisés par les élèves si un autre confinement devait avoir lieu. Seulement une dizaine d'élèves n'ont pas accès à Internet et devront utiliser un appareil incluant l'accès à Internet.

4. Période de question du public

Aucun public.

5. Zone rouge (Covid)

L'arrivée en zone rouge n'a pas apporté beaucoup de changements par rapport à la zone orange mis à part que la distance jugée sécuritaire entre les élèves en classe est passée de 1,5 m à 2 m et qu'il a fallu réorganiser les places assises en classe afin que les élèves puissent retirer leur équipement de protection. De plus, toutes les sorties ont été annulées et les activités du Comité consultatif des adultes sont limitées et doivent être priorisées en fonction des règles sanitaires en vigueur.

L'arrivée en zone rouge fait en sorte que le personnel de la Santé publique est plus occupé et que les enquêtes épidémiologiques ont été réduites. Cela a fait en sorte que la semaine dernière, à la suite d'une situation

impliquant un élève atteint de la Covid-19, la Santé publique désirait procéder à l'isolement pendant 14 jours de 2 classes complètes. Après des discussions avec la direction, la Santé publique a accepté de laisser les classes ouvertes mais ils ont exigé que les élèves portent un masque chirurgical (de procédures) afin de rester en classe. Cet équipement de protection a été fourni par le centre.

Cathy ajoute qu'au IS Le Parallèle, plusieurs élèves ne sont plus aptes à se déplacer à l'école depuis l'arrivée en Zone rouge étant donné leur lieu de résidence (famille d'accueil ou hébergement).

Un membre pose la question à savoir si les vacances risquent d'être prolongées par le gouvernement. La direction dit que rien n'est déterminé pour le moment pour l'éducation des adultes. La direction informera de tout changement au calendrier scolaire. L'ajout de journées pédagogiques aurait pour impact de diminuer le budget d'environ 50 000 \$ par journée pédagogique ajoutée.

6. Prévision budgétaire 2020-2021 (adoption)

La direction explique le fonctionnement de la planification budgétaire. Une enveloppe fermée provient des ETP d'il y a 2 ans dans une proportion de 80 % et des ETP d'il y a 3 dans une proportion de 20 %. Il y a aussi une enveloppe ouverte qui comporte des revenus générés et dépensés dans la même année. La mise à jour de la certification qui confirme les entrées d'une proportion de moins de 0,5 % des revenus totaux est en attente de confirmation au courant des prochains jours.

Les principaux points budgétaires où une différence par rapport à l'an passé est soulignée sont les suivants :

- 8 contrats à temps plein qui n'ont pas été attribués comparativement à l'an passé.
- Ajout de 2,63 postes en conciergerie pour participer à la désinfection. Cette dépense devrait être assumée par un budget COVID provenant du CSSRS.
- Une augmentation des revenus en ISP est attribuable à l'obtention d'une subvention pour la création de station à l'École-Entreprise (jeunes en mouvement).
- Le poste budgétaire Conseiller pédagogique vise un déficit de 19 000 \$ car les revenus vont être moins élevés que le transfert des dépenses avec le Centre 24-Juin.
- Une estimation de la réception rétroactive d'une allocation en lien avec la location des locaux devrait être de 50 000 \$
- Le budget protection-sécurité a été augmenté pour fournir des plexiglass et autres mesures en lien avec les mesures de protection.
- Les dépenses en lien avec le réaménagement des bureaux d'accueils sont évaluées à 180 000 \$

Le sommaire est le suivant : le budget prévu devrait être équilibré et ce malgré l'incertitude amené par le fait que la certification officielle n'est pas encore arrivée.

Résolution CE-2020-11-16.03

Il est proposé par Karole Forand et appuyé par Christine Dupuis d'accepter la présentation budgétaires 2020-2021 telle que présentée.

Adopté à l'unanimité.

7. Établissement de détention de Sherbrooke

L'an passé, il y avait 6-7 enseignants qui se déplaçaient à l'Établissement de Détention de Sherbrooke (EDS). Cependant, en début d'année, c'est seulement 1 enseignant qui pouvait assurer l'enseignement à cet endroit. Les principales raisons évoquées par ce partenaire sont la non-disponibilité des locaux qui servent actuellement à la visio-comparution et les règles sanitaires. Deux postes permanents sont rattachés à ce lieu de formation et ont été réaffectés au Centre Saint-Michel au soutien aux élèves.

8. Informations de la direction

a) État des groupes

La direction présente un tableau comparatif des ETP dans les différents services d'enseignement selon les années.

Voici les principales constatations :

- Plusieurs services pour lesquels il y a eu une diminution des ETP : Alphabétisation, francisation, ISP, IS et soutien pédagogique.
- L'explication du passage de 15.22 à 4.26 ETP dans le soutien pédagogique provient de l'arrêt de la formation à l'établissement de détention.
- Il faut trouver le moyen d'augmenter les ETP et ne pas être pénalisé. Il faut varier nos activités.

9. Information du Comité consultatif des adultes.

Les activités sont limitées et doivent être conformes aux règles sanitaires.

10. Informations de la présidence

Aucune information pour le moment.

11. Information de la Fondation du Centre Saint-Michel

Un montant de 2000 \$ a pu être amassé pour la participation au Défi Everest.

12. Affaires nouvelles

Karole Forand nous informe qu'elle quittera le 31 décembre 2020 ses fonctions à la Corporation de développement, de l'entrepreneuriat collectif de Sherbrooke (CDEC) à cause d'une réorganisation de ses services et la fusion de deux organismes : Pro-gestion Estrie et Commerce Sherbrooke. Elle nous fait part qu'elle ne sait pas quand sera fait la transition avec le nouvel organisme et à quel moment son poste au sein du CÉ pourra être remplacé. La présidente remercie Karole pour son implication de 15 ans au sein du Conseil d'établissement du Centre Saint-Michel.

13. Levée de l'assemblée

Résolution CE-2020-11-16.04

Il est proposé par Annie Lapointe et appuyé par Karole Forand de lever l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée se termine à 17 h 01.

La prochaine rencontre se tiendra le 8 février 2020.